

République Française

Département de la Charente

Arrondissement ANGOULEME

Commune de XAMBES
En Agglomération

Arrêté Route barrée

Voie Communale N° 101
Dénommée : Xambes à Saint-Amant de Boixe

A R R E T E N° 30 août 2022-003

La Maire de la Commune de Xambes (Charente)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant qu'il y a lieu d'interdire la circulation sur la voie communale n°101 dite de Xambes à Saint-Amant de Boixe, en raison de la présence d'équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement de la frairie de Xambes, sise Tras Le Breuil ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} – Le 29 août 2022, à partir de 8 heures jusqu'au 05 septembre 2022, 15 heures, la voie communale n°101 sera interdite à toute circulation en la raison de la présence d'équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement de la frairie de Xambes.

ARTICLE 2 – Madame la Maire de la Commune de Xambes,
Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A XAMBES, le 29 août 2022

La Maire,

Géraldine JEROME

